

# Bachelier : agrégé de l'Enseignement secondaire inférieur orientation électromécanique

**HELHa Braine-le-Comte** Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE

Tél : +32 (0) 67 55 47 37

Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : [edu.braine@helha.be](mailto:edu.braine@helha.be)

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 11 Formation en dessin assisté par ordinateur 1.2			
Code	PETE1B11EM	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	25 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Sébastien WALGRAFFE</b> ( <a href="mailto:sebastien.walgraffe@helha.be">sebastien.walgraffe@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette unité d'enseignement est destinée aux étudiants du premier bloc du bachelier en régence technique (électromécanique et bois-construction). L'activité d'apprentissage s'y référant se donne au second quadrimestre (Q2)

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**

- 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

### Acquis d'apprentissage visés

Durant l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de représenter sur papier ou à l'aide d'un logiciel de dessin assisté par ordinateur des pièces sur base du principe du mécanisme des trois vues en respectant les normes de dessin technique. Une présentation correcte du dessin sera exigée.

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PETE1B11EMA Formation technique et technologique: dessin technique dont D.A.O. 2 25 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PETE1B11EMA Formation technique et technologique: dessin technique dont D.A.O. 2 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage

sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### ***Dispositions complémentaires relatives à l'UE***

#### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

# Bachelier : agrégé de l'Enseignement secondaire inférieur orientation électromécanique

**HELHa Braine-le-Comte** Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE  
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : [edu.braine@helha.be](mailto:edu.braine@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation technique et technologique: dessin technique dont D.A.O. 2			
Code	6_PETE1B11EMA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	25 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Sébastien WALGRAFFE</b> ( <a href="mailto:sebastien.walgraffe@helha.be">sebastien.walgraffe@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette activité d'apprentissage très pratique a pour but d'apprendre les différentes règles de représentation de pièces mécaniques.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Durant l'activité d'apprentissage, lors d'évaluations continues, l'étudiant sera capable d'effectuer à l'aide de son matériel de dessin des tracés élémentaires en respectant les normes de dessin technique. L'étudiant devra également être capable d'effectuer des tracés de base avec un logiciel de dessin assisté par ordinateur.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Le principe de projection orthogonale  
Le mécanisme des trois vues  
Les outils avancés en DAO

### Démarches d'apprentissage

Utilisation de projections powerpoint  
Travail en interaction  
Travail en autonomie

### Dispositifs d'aide à la réussite

Une évaluation formative est effectuée sur des exercices fournis en classe  
Des exercices complémentaires peuvent être fournis à la demande sur la plateforme ConnectED

### Sources et références

Guide de mécanique -sciences et technologies industrielles de Jean-Louis FANCHON (Editions NATHAN)  
Guide des sciences et technologies industrielles de Jean-Louis FANCHON (Editions NATHAN)  
Guide du dessinateur industriel de CHEVALIER ( Editions HACHETTE)

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus et powerpoint à disposition sur la plateforme ConnectED

Exercices fournis en classe

Logiciel de dessin

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'évaluation est de type continue en première session c-à-d que différents tests seront effectués dans le courant du quadrimestre.

En seconde session, le test sera effectué sur ordinateur et/ou sur papier selon les cas.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	100		
Période d'évaluation					Exp	100

Evc = Évaluation continue, Exp = Examen pratique

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### Dispositions complémentaires

**Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).